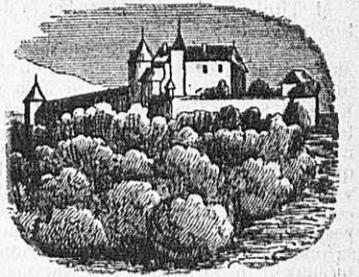




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Téléph. Apart. : 197 Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle. Téléph. Bureau : 150

HORAIRE BULLE-ROMONT : BULLE, arr. 9²⁰ 11⁴⁷ (d. j. f. 14²²) 15⁰⁵ 20¹² - BULLE, dép. 7²⁸ (7²⁸) 10-- 13⁰⁸ 17⁵⁸

ABONNEMENTS

Suisse	1 an	Fr. 9.—
»	6 mois	» 4.50
Etranger	1 an	» 16.—
»	6 mois	» 8.—

payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

ANNONCES

Canton de Fribourg	20 cts.
Suisse	25 »
Etranger	30 »
annonces mortuaires et rétractations	30 »
Réclames	50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

Centralisation ou fédéralisme.

Deux questions qui préoccupent actuellement les Chambres fédérales posent encore une fois le problème de la lutte entre la centralisation et le fédéralisme.

Les idées sont bien divergentes à ce sujet. D'aucuns s'empressent d'appeler au secours de leur foi unitaire le témoignage d'Etats voisins. D'autres font valoir les avantages d'une simplification administrative ou d'une compréhension plus rationnelle de l'unité nationale.

Pour nous, nous persistons à croire que la Suisse est née de la volonté des cantons et que ces derniers doivent conserver leur vie propre si l'on ne veut ressusciter les luttes civiles qui marquèrent les années pendant lesquelles notre pays vécut sous le régime de l'Acte de Médiation.

Le Conseil national a décidé l'entrée en matière sur le projet de Code pénal fédéral. L'unification de notre droit pénal a suscité depuis quelques années d'interminables controverses et rencontré de fervents adeptes comme d'irréductibles ennemis. C'est que l'on fouille, en modifiant dans un sens ou dans l'autre la tradition, le sentiment profond du peuple et le sens religieux des masses. Ne serait-ce que pour ne point ramener à l'ordre du jour de vieilles querelles et ne pas s'exposer à voir la Suisse se scinder encore une fois en deux camps irréconciliables, qu'il vaudrait mieux renoncer à l'établissement d'une loi qui, de quelque façon qu'elle soit conçue, jettera le trouble dans l'une ou l'autre partie du pays. Nous n'avons pas besoin d'un nouveau Code pénal. S'il est un domaine où les cantons se sont montrés à la hauteur de leur tâche, c'est assurément celui-ci, et c'est aussi celui où l'intervention de la Confédération se justifie le moins.

Le principe « laisser aux cantons ce qu'ils peuvent faire aussi bien et mieux que la Confédération et à cette dernière ce qu'elle fera mieux que les cantons » doit dominer toute discussion, lorsqu'il s'agit de la répartition des compétences entre le pouvoir central et celui de nos vingt-cinq républiques. Dans le cas particulier, les cantons peuvent être jugés à l'œuvre et leur action n'a donné lieu jusqu'ici à aucune plainte et à aucune intervention. Petit à petit, d'ailleurs, ils ont eux-mêmes apporté les modifications utiles à leur législation et leurs lois pénales ne le cèdent en rien à celles des Etats les mieux policés.

Il est un point de nos traditions particulièrement délicat qui n'aura rien à gagner d'être débattu à notre Chambre des représentants : celle de l'application de la peine de mort. Certains milieux ne peuvent se faire à l'idée que l'homme s'attribue le droit d'enlever légalement la vie à son semblable. Hugo ne faisait-il pas dire à l'arbre : « Je ne veux point être gibet. » La tradition catholique, par contre, a toujours voulu que la justice humaine punisse de mort les crimes les plus graves. Il est parfaitement inutile d'entrer à nouveau dans le détail de deux doctrines opposées et irréconciliables. Pourquoi et dans quel intérêt ne les laisserait-on pas subsister parallèlement ? A notre point de vue personnel, la peine de mort est la juste punition de celui qui, volontairement et sciemment, a enlevé la vie à son prochain. Il est d'ailleurs certains crimes qui appellent, par l'horreur qu'ils inspirent, le juste châtiement de la décapitation. Au point de vue social, il est non moins certain que la précision de la mort a plus de puissance pour retenir un homme poussé au mal que toute autre forme de punition. On tient avant tout à sa vie. D'ailleurs, un condamné conserve toujours l'espoir d'une évasion ou d'une réduction de peine.

Les travaux qu'a nécessités la préparation du Code pénal fédéral sont une utile contribution en la matière. Ils pourront servir de documentation. Que leur rôle se borne là ! La patrie n'est pas en danger, de ce côté. Le peuple a bien assez lois sans lui en faire avaler d'inutiles.

servir de documentation. Que leur rôle se borne là ! La patrie n'est pas en danger, de ce côté. Le peuple a bien assez lois sans lui en faire avaler d'inutiles.

Aux Etats, on a décidé le rétablissement des examens pédagogiques fédéraux des recrues. Une petite dette de 200.000 fr. par année sur le dos des contribuables. Cependant, pour être objectif, il faut reconnaître que le projet a ceci de bon qu'il poussera notre jeunesse à l'instruction, dont elle a, quoi qu'on dise, un pressant besoin. Les sports tendent à faire oublier que le temps que nous vivons est difficile et qu'il n'est pas trop des ressources d'une intelligence aguerrie à toutes les tâches pour faire face aux nécessités de la vie.

Les maîtres qui ont la responsabilité des cours post-scolaires sont d'accord pour affirmer que la suppression des examens fédéraux a entraîné un recul significatif dans les résultats obtenus à l'école complémentaire. L'opportunité et les moyens envisagés pour le rétablissement des anciens examens sont discutables. Cela n'enlève rien à l'importance pratique de ces épreuves qui excitaient jadis la plus vive émulation au sein de nos jeunes gens. Centralisation ? Fédéralisme ? La vérité est entre les deux. Il faut tenir compte de l'opportunité et des circonstances. Y.

Hugues, le bûcheron.

Dénoté le grand Hugues, car il nous dépassait tous d'une bone coudée ; solitaire, presque sauvage, son refuge et sa demeure immense était la forêt profonde dominant les mazots.

Il suffit du reste de gravir le sentier rocailleux y conduisant, pour que l'écho nous apporte la sourde rumeur de sa cognée résonnant de partout.

On monte par une ravine sinueuse où coule un filet pur et clair se perdant dans de légères broussailles ; ici se trouve un chêne majestueux à l'ombre duquel un couple de violettes entr'ouvertes, petites plantes grêles et minuscules, enbaument ce lieu humide de leur parfum suave et caressant.

Puis, par des clairières, dont l'ombrage est peuplé d'un petit monde mystérieux qui l'emplit de cris fins et aigus, ou de notes longuement poussées, entrecoupées de vibrations saccadées ou de lents préludes à la mélodie angoissante et douloureuse. Tout un monde ailé semble devoir réveiller ces lieux qui sommeillent.

Mais, de plus en plus bruyante, la voix de la cognée s'exhale du centre de la forêt et bientôt, au pied d'un tronc géant blessé à mort, Hugues nous apparaît, tel un hercule d'antan, la face rouge, le souffle puissant, ses épaules et ses bras, véritables branches noueuses et nerveuses, balançant de leur poigne formidable la cognée qui s'abat et s'enfonce dans le flanc même du tronc gigantesque, semblant vouloir répondre par une clameur d'agonie ; et dans cette dernière plainte, presque humaine, il y a un peu comme une voix désolée qui grince et qui meurt.

Ainsi nous apparaît Hugues, géant parmi les géants, qui, l'air satisfait, regardait tomber sans tressaillir le tronc outragé qui gémit.

Mais un jour, oh ! mystère, aucune voix ne se fit sentir en ces lieux tristes et mélancoliques, et de tout le jour, chose étonnante, aucun bruit, aucune rumeur ne sortit de ces ombres.

Il ricanait pourtant, pensant à la maladie qui, sur lui, n'avait pas d'emprise, car son corps et sa santé étaient durs et fermes comme un rocher, mais, fait incompréhensible, nul ne le vit descendre de son « chez lui ».

Qui donc avait bien pu arrêter cette machine colossale ? Et ce ne fut qu'à la chute de la nuit qu'on parvint à l'endroit de la forêt où hier encore il commettait son habituel ravage.

La brume triste et froide de la nuit com-

mençait à envelopper de ses ténèbres la forêt entière ; tout semblait morne et silencieux, et brusquement, à côté d'un tronc abattu, le grand corps de Hugues était étendu à trois mètres au moins de sa cognée ; le grand colosse, pâle, dans la nuit déjà avancée, les yeux clos, les muscles détendus, était mort à côté du tronc qu'il avait tué.

La forêt entière m'apparut plus sombre, tout devint froid et crû dans les ténèbres s'épaississant de plus en plus, les arbres semblaient graves et empreints de deuil et de tristesse, et dans ces ombres noircies par l'obscurité cessèrent désormais les plaintes d'angoisse et de mort, car la forêt était déserte, la cognée du grand Hugues était enfin tombée avec son dernier soupir ! (Courrier). Eug. HENN.

Petite Revue.

ÉTRANGER

La politique coloniale anglaise.

L'histoire de l'Angleterre se résume presque toute entière dans l'histoire de ses luttes pour le maintien de l'unité de son empire colonial. Les territoires britanniques sont tellement étendus et tellement divers que les gouvernements qui se sont succédé à Londres ne sont arrivés que par des prodiges d'adresse, de prudence et de savoir-faire à conserver à la couronne ces nombreux fiefs.

En ce moment, deux points de l'empire causent aux Anglais de graves soucis. Ce sont l'Egypte et le Nedjed, en Arabie. La situation britannique en Egypte se présente comme insoluble. Les Egyptiens ne veulent plus des Anglais. Toutes les combinaisons, toutes les tentatives échouent devant le sentiment populaire. L'Egypte veut secouer le joug. L'Angleterre, de son côté, ne saurait en aucun cas abandonner le contrôle qu'elle a toujours exercé sur les territoires auxquels elle emprunte ses routes coloniales par terre ou par mer. Le jour où elle ne sera plus maîtresse du canal de Suez, l'empire des Indes aura vécu. Londres estime que l'on ne peut aller plus loin dans la voie des concessions sans mettre en danger la sécurité des colonies. Aussi peut-on prévoir que le gouvernement britannique usera de moyens de pression qui rappelleront le royaume des Pharaons à de plus dociles sentiments. Par le Soudan, il est facile de semer la ruine et la misère dans la région du Nil inférieur ; par les navires blindés et les canons, on peut parler la grosse voix.

Cependant, la révolte d'Ibn-Séoud, roi de Hedjaz, jette une lumière nouvelle sur les troubles qui agitent les populations islamiques et les porte à repousser la domination britannique. Un soulèvement en amène un autre, et ces peuples fanatisés, s'ils sont attirés au nom de la religion, ne reculent devant rien pour défendre des principes qu'ils croient menacés. Cette révolte est probablement en relation avec le refus de l'Egypte d'accepter les propositions britanniques. Il est bien évident que si toutes les petites nations qui se perdent dans les déserts de l'Arabie, du Nil et de certaines régions de l'Asie occidentale se coalisaient pour bouter hors de chez eux les soldats anglais, la situation deviendrait extrêmement dangereuse pour la prospérité des intérêts britanniques, si nombreux dans ces lointaines contrées. Il ne faut pas oublier non plus que la Turquie ne nourrit point des sentiments excessivement amicaux à l'égard de l'Angleterre, qui s'est trouvée tant de fois sur son chemin. Les Dominions et les protectorats anglais tendent à s'émaner. Les libertés accordées à l'un ou à l'autre d'entre eux tentent ceux qui sont moins favorisés. On ne saurait cependant parler, pour le moment, de désagrégation, car l'empire a connu des périodes difficiles dont il s'est parfaitement relevé et Londres a dans son jeu des atouts d'une étonnante souplesse.

Quoi qu'il en soit, il ne faut point s'étonner que le cabinet anglais ait pris d'aussi rapides mesures pour sauvegarder ses intérêts en Arabie. Chaque défaite subie par son armée ou sa politique coûte à l'Angleterre un lambeau de son prestige et de son autorité. P. S.

Les incidents du Tyrol.

Parlant dans un faubourg de la ville de Vienne, dans une réunion politique, M. Kunschak, chef du parti des socialistes chrétiens, a déclaré : « Les gens de Vienne ne cesseront jamais de regarder les gens du Tyrol méridional comme leurs frères ». Il a ajouté ensuite : « La puissance de Mussolini a des limites ». On annonce aussi officiellement que la municipalité de Vienne va donner à des rues et places publiques de la ville des noms d'importantes localités du Tyrol.

On mande d'Innsbrück que le parti socialiste a tenu une réunion où le mot d'ordre était : « Le parti social-démocrate et le Tyrol allemand. » Le conseiller Abram a déclaré que les Allemands avaient le droit d'intervenir en faveur de leurs frères du Tyrol, en dépit des protestations de M. Mussolini. Lecture a ensuite été donnée aux applaudissements de l'assistance d'un télégramme du président du Reichstag, M. Loebe, ainsi conçu : « La nation allemande toute entière assure les Allemands opprimés du Tyrol de ses sentiments d'inébranlable fidélité. »

Voilà, certes, qui aura fait plaisir au Duce. Il est bon que les opprimés n'acceptent pas tous les mépris, toutes les insultes, sans crier gare. Cela est bon surtout quand l'opresseur est un Mussolini, qui s'imagine sans doute vivre au temps d'Auguste. Rien n'est plus lâche que l'attitude d'un chef d'Etat qui jette l'injure et le mépris à la tête d'un peuple que l'on a durement châtié et rendu dans l'impossibilité de se défendre, parce qu'il eut le tort de se laisser entraîner dans une guerre qui conduisit à la plus effroyable des défaites.

Il n'y a jamais de gloire à se montrer hautain avec les petits.

Chez les « Casques d'acier ».

La fédération alliée des anciens combattants avait invité les « Casques d'acier », qui est aussi une association d'anciens combattants, d'envoyer des représentants à une commission mixte chargée de préparer la prochaine conférence internationale de la fédération interalliée des anciens combattants.

On communique que dans leur réponse les « Casques d'acier » ont déclaré ne pas vouloir participer à de telles réunions internationales aussi longtemps que les troupes étrangères fouleront le sol allemand, que le traité de Versailles sera appliqué et que le peuple allemand subira l'accord Dawes.

On sent à travers cette réponse toute la haine que nourrissent encore à l'égard des vainqueurs, les milieux militaristes allemands. Heureusement que leur influence va décroissant.

A la Société des Nations.

Le public attendait avec la plus vive impatience les résultats du débat concernant l'affaire des mitrailleuses de Szent-Gothard.

Disons immédiatement qu'à certains moments la discussion y fut des plus animées.

C'est surtout entre M. Titulesco, parlant au nom de la Petite-Entente, et M. Tanczos, représentant de la Hongrie, que les passes de langage furent les plus vives. M. Briand assumait la tâche de mettre les choses au point et d'éclaircir certains points sombres du tableau. En fin de compte, on désigna un petit comité de trois membres, qui a pour tâche de prendre connaissance des volumineux dossiers et de rapporter au Conseil.

Nous citons quelques-uns des passages les plus intéressants de la discussion :

ter à une noce, les ouvriers en profitèrent pour s'amuser et boire. Plusieurs d'entre eux firent des passes de lutte dans la cuisine. Louis-Henri Bähler, 26 ans, Bernois, ouvrier de campagne, avait été renversé deux fois par un de ses collègues, Robert Ramuz, 33 ans, Vaudois. Furieux, il monta dans sa chambre, s'empara de son fusil d'ordonnance, chargé d'une cartouche à blanc et y fixa sa baïonnette. Puis il redescendit vers la chambre où se trouvait Ramuz, ainsi qu'un collègue Gottfried Simon, Bernois, ouvrier de campagne. La porte, en bois de sapin, de deux centimètres d'épaisseur, étant fermée, B. fit feu. Simon, se croyant en danger, vint se blottir contre ladite porte.

Exaspéré, B. passa sa baïonnette à travers la porte. Le hasard voulut qu'il atteignit Simon, dans la région du cœur, lui occasionnant une plaie profonde de 3 à 4 centimètres.

Le blessé a été transporté à l'hôpital dans un état grave. Bähler a été arrêté.

GRUYÈRE

Les vétérans.

On nous signale que M. Garin Dafflon, aiguilleur au B.-R., à Bulle, qui a 25 ans de service à la Compagnie, vient de recevoir les félicitations et la gratification d'usage établies par les Chemins de fer fédéraux.

Nous joignons nos félicitations à celles des C. F. F.

Elevage.

L'étalon « Oswald », propriété du Syndicat de la Gruyère et stationné chez M. Jules Morand, à Bulle, a obtenu une prime de 240 fr. au récent concours central d'étalons, à Fribourg.

Retrouvée.

La domestique Angèle Barras, dont on signalait la disparition de Lieffrens, est retrouvée. Elle a écrit elle-même à ses parents d'une ferme des environs de Bulle, où elle se trouve.

Union fromagère.

L'exploitation de l'Union fromagère libre est assurée. Le monopole tombera donc à fin juillet, mais la société poursuivra ses travaux.

Avis militaire.

Les recrues d'infanterie, fusiliers et mitrailleurs, qui désirent prendre part à l'école de recrues du 23 mai plutôt qu'à celle du 29 août et qui ne se sont pas encore annoncés à la Direction militaire, doivent le faire sans retard, par écrit, en accompagnant leur demande du livret de service.

Un départ à Bulle.

M. l'abbé Roger Ballaman, vicaire à Bulle, a été nommé curé de Belfaux.

Nous savions déjà la nouvelle de ce départ si rapide et nombreux sont les paroissiens, surtout chez nos écoliers et écolières, qui ne verront pas s'en aller sans regret ce prêtre à l'abord affable et enjoué, au zèle courtois et discret. M. Ballaman laisse à Bulle de nombreux amis. Leurs vœux sincères l'accompagnent dans son nouveau champ d'activité.

Concours.

On nous écrit : M. Paul Tercier, de Vuadens, a participé, le 22 janvier, au Concours de coiffures organisé par l'Académie libre, sous le patronage de la ville de Paris. Il a obtenu un diplôme de première classe avec l'Etoile du mérite et félicitations du Jury. Ce succès professionnel méritait d'être signalé.

Au marché.

Malgré le temps gris et la fine pluie qui nous tint fidèle compagnie, le marché de jeudi, immédiatement consécutif à la foire, a été assez fréquenté.

Il y a plutôt baisse sur les marchés au petit détail. Les veaux se sont vendus fr. 1.70-1.90 ; les porcelets étaient nombreux, ce qui a provoqué une légère chute des prix.

Sur la « Promenade », les pommes, rares, se vendaient jusqu'à 6.— fr. la mesure.

On trouve encore des pommes de terre à fr. 3-4 la mesure ; des espèces pour semenceaux étaient livrées à fr. 4-6 la mesure. Les pommes de terre nouvelles, sur les étalages des marchands primeurs, valaient en moyenne 0.70 fr. le kg. Signalons également la baisse régulière du prix des œufs. Jeudi, on en avait à profusion à fr. 1.40-1.50 la douzaine.

Sapeurs-Pompiers.

Dans le but de compléter son effectif, le Corps des Sapeurs-Pompiers de la ville de Bulle invite les jeunes gens âgés d'au moins 18 ans, désireux d'en faire partie, à s'inscrire chez M. Albert Genoud, capitaine, jusqu'au vendredi 16 courant.

Dans la région.

Soyter, échappé des prisons de Saanen, qui semble devoir se trouver dans la région, peut-être dans un chalet isolé, demeure introuvable.

Un meuble qui n'a pas souvent voyagé.

Lundi dernier arrivait au Musée Gruyérien un lourd véhicule contenant le plus précieux des meubles aujourd'hui conservés à Bulle. Sauf un court séjour à Bâle, il y a quelque 40 ans, où il fut restauré par un sculpteur, il n'a jamais quitté Fribourg depuis plus de quatre siècles. Ce banc — car il s'agit d'un banc — est un objet d'art dont s'enorgueilliraient des musées plus grands que le nôtre. Le dossier, formé de quatre hauts panneaux, dit à parchemins, de style gothique, il est encadré de frises et d'accoudoirs d'une Renaissance excellente : chimères, têtes humaines, entrelacs et fruits, indices d'une première transformation.

Au centre, les armoires des familles éteintes Erhart et Cléry — dont l'une trouve à Genève son origine et l'autre à Gruyères — sont d'époque récente, appliquées lors de la dernière réparation, en vertu d'une tradition qui les attribuait aux lointains propriétaires de la maison où le meuble fut acheté jadis.

Ce banc monumental qui mesure 3 m.40 de long et 2 m. 20 de haut (sommets du fronton) a été placé contre la paroi centrale de la Salle d'Honneur. Le Musée Gruyérien aurait failli à sa tâche en laissant partir du Canton de Fribourg une pièce de premier ordre que de grands marchands guettaient pour des collectionneurs étrangers.

Le patrimoine artistique d'un pays est l'une de ses richesses ; un peuple s'appauvrit qui le néglige. Soutenons donc de notre appui, de notre argent, nos musées ; car la lutte est dure contre ceux qui leur disputent ces trésors au profit des amateurs d'outre-mer.

Conférence.

Nous rappelons au public l'intéressante conférence que donnera, demain soir, dimanche, à l'Hôtel de Ville de Bulle, M. le Dr Charles Du Bois, de Genève, sur l'éducation de la pureté.

Question de brûlante actualité.

En marge de la vie bulloise...

Nos étoiles.

Chacun a son étoile. Toutes ne sont cependant pas de même grandeur, ni de même importance, et surtout pas du même brillant. Quelques-uns d'entre nous sont nés sous une bonne étoile. D'autres n'ont plus foi à cet astre qui dirige d'une main mystérieuse la destinée des individus. Pour moi, j'estime qu'il faut avoir confiance en son étoile, quand bien même elle ne serait pas de la race royale de celle qui apparut aux mages de l'Orient.

A côté de l'étoile personnelle, la société des gens « bien » nous a dotés d'autres étoiles : ce sont les étoiles publiques et officiellement reconnues comme telles.

Paris a ses étoiles, étoiles de cinéma, de la danse, de la mode, etc., etc. Pourquoi Bulle n'aurait-elle pas ses étoiles ? Au fait, il en a. Elles sont reconnues. Mais on leur refuse l'officialité et le numéro dont on étiquette en général les produits des concours de toutes sortes.

Nous avons des étoiles du volant, et j'en connais. Nous avons celles du « Boston » et du « Charleston », celles de l'élégance et de la distinction, celles de la coupe des cheveux et celles de la poudre de riz. Il y a encore celles du cinéma, non à l'écran, mais sur le fauteuil de la galerie ; et puis celles de l'amour, du flirt... et combien d'autres encore...

Nous aurions même, au besoin, des étoiles masculines. De celles qui éclairent notre ciel et dominent les mille détails de la vie de la cité. Que serait une existence sans étoile comme un ciel sans les innombrables flambeaux qui scintillent dans la nuit ? Hélas ! abstraction faite des étoiles filantes, toutes les étoiles du ciel et de la terre disparaissent, peu à peu. Elles vieillissent, cessent d'être étoiles, perdent leur grâce et leur lumière... et cèdent la place à d'autres étoiles !

Triste sort de toute humaine destinée !

ECHOS ET NOUVELLES

Le bombardement de Berlin.

Le général Schwartz a fait devant une association militaire, une conférence sur ce sujet : « Berlin dans le cas d'une guerre aérienne ».

« La France, a-t-il dit, possède 5.000 avions, l'Angleterre 2540, l'Italie 1000. La Tchécoslovaquie 500, la Belgique 450. 60 pour cent de ces appareils sont des avions lance-bombes. Ainsi, au cours d'une guerre, Berlin pourrait être survolé par 6.800 appareils ennemis ; car ces avions ont tous un rayon d'action allant jusqu'à 1000 kilomètres. Les bombes qu'ils lanceraient peuvent égarer une température de 3.000 degrés et feraient fondre les métaux. Mille de ces avions peuvent détruire Berlin. »

Les massacres en Chine.

On mande de Hankéou : De nouveaux détails ont été reçus sur les massacres et pillages perpétrés à Lei-Yang (province du Honan) par des paysans communistes et la soldatesque. Leur premier acte en entrant dans la ville a été de

mettre le feu aux habitations des personnes aisées dont tous les occupants, emprisonnés à l'intérieur, ont été brûlés vifs. Des scènes atroces de massacres se sont déroulées ensuite ; des tortures indescriptibles ont été infligées aux femmes et aux enfants. Les bandits ont arraché les yeux et coupé les oreilles des enfants en présence des parents. Les troupes anticommunistes envoyées de Hankéou occupent actuellement la ville de Lei-Yang. Les communistes se sont enfuis vers la frontière du Kuang-Toung où ils se livrent maintenant aux mêmes massacres. Plusieurs missionnaires étrangers se trouvaient dans la région pillée lors du sac de Lei-Yang. On ignore leur sort.

Capture d'un chamois malade.

Un chamois malade a été capturé à Solanex, il y a quelques jours. Le caporal de gendarmerie Moreillon, stationné à Gryon, un habile skieur, chaque hiver lauréat des concours, pour le dire en passant, faisant, avec le gendarme Pernet, un autre habile skieur, une tournée de surveillance dans le district franc fédéral des Diablerets, remarqua, dans la forêt de Solanex, un chamois qui ne tenta pas de s'enfuir à son approche. Le gendarme Pernet s'étant approché, l'animal chercha à s'enfuir, fit quelques bonds puis resta dans la neige, très mauvaise ce jour-là. Le gendarme s'en empara, l'examina et constata qu'il avait le fémur brisé et deux jarrets ankilosés. Les gendarmes se rendirent compte que l'animal ne pouvait guérir, aussi l'abattirent-ils. Le gendarme Pernet l'apporta à Gryon. Le préfet du district d'Aigle a donné l'ordre de le débiter à Gryon, ce qui a été fait.

Dernière Heure

A Pancarna, Italie, le nommé Castzola, qui devisait dans son appartement avec sa femme et un ami, se saisit tout à coup de son fusil, épaula, tua sa femme d'un premier coup, blessa ensuite son ami.

On ne connaît les motifs de ses agissements.

Le rapport sur la question des zones n'a pas encore été distribué au Sénat. On annonce d'autre part que le Conseil des ministres français se réunira mardi matin et examinera si M. Briand est autorisé à poser la question de confiance sur la question du compromis d'arbitrage.

— Une terrible scène de famille s'est déroulée à Roubaix, France. Le nommé Vroman, homme de peine, ancien combattant, dépensait à l'auberge son maigre salaire et laissait sa femme et ses quatre enfants dans le dénuement le plus complet. Il était en même temps jaloux, bien que sa femme ait une conduite irréprochable. L'autre jour, Vroman était renvoyé de l'usine. Il but encore plus. Sur un reproche de sa femme, il se saisit d'un couteau de boucher et le plongea dans le dos de son épouse, sous l'omoplate. La pointe du couteau sortait sous le sein gauche. Vroman s'est constitué prisonnier et a déclaré qu'excité par les reproches de sa femme, il n'avait plus été maître de lui-même.

MOT DE LA FIN

Din ouna kemouna, ma pâ ha dè Velàrimboud, l'an fè arrouvâ ouna pompa tota navua. Le chindie è ti lè konchèlié avui di grô païjan iran rachimbiâ po fère la rèyuva dè chi novi l'engin. Vin a pachâ la grocha Goton ou taupi ke chè betè a dre : « Lè ora ke no fudrè on molâ dè fu po l'éprovâ. » Le chindie, in fajin ouma terrubiâ yère, li rèbrekè : « Y mankerè rin mé tiè chin ! ».

Les abonnés changeant d'adresse sont priés de nous indiquer l'ancienne et la nouvelle adresse.



Ah! les belles heures passées à prendre son café, quand il est préparé avec la Chicorée véritable Franck

Apprenti serrurier

Un jeune garçon est demandé. — Rétribution immédiate. S'adresser à Eug. SCHINDLER, BULLE.

Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle.

VIGOR

Pour votre lessive, pourquoi peiner encor ?
On peut la simplifier par l'emploi du VIGOR.

Magasin de la place

cherche employée

pour date à convenir.
Faire offres, par écrit, avec prétentions de salaires, à Publicitas Bulle, sous P. 551 B.

Qui prêterait 2000 fr.

au 7 % ? Remboursement par acomptes mensuels, selon entente. S'adres. à Publicitas, Bulle sous P. 556 B.

Forge de VAULRUZ

Le soussigné a l'avantage d'aviser l'honorable public qu'il a repris à son compte l'exploitation de la forge de Vaulruz. Il se charge de tous travaux concernant son métier. Réparations de machines agricoles et autres. Par un travail soigné et des prix avantageux, il espère mériter la confiance qu'il sollicite du public.

César KLAUS

maréchal-ferrant VAULRUZ

PHARMACIE D'OFFICE

Dimanche 11 mars

Pharmacie STREBEL

CAFÉ MODERNE, BULLE

Afin de couper court aux racontars intéressés d'une certaine personne, le soussigné avise ses estimés clients et le public qu'il continue la desservance du Café Moderne.

Il n'a jamais été question de la remise de son commerce et il invite la personne visée à se taire, si elle ne veut pas s'attirer des ennuis.

Se recommande : Angelo MONFERINI. Très prochainement : Audition du célèbre et véritable PANATROPE.

Bonne sommelière

au courant du service est demandée de suite. S'adresser avec références sérieuses à l'Hôtel des Bains, CHATEL-ST-DENIS.

Plans à l'enquête.

Sont mis à l'enquête les plans de MM. J. et A. GLASSON, fers, à BULLE pour la construction d'un garage, en gare du Bulle-Romont. Les observations ou oppositions à ce projet sont reçues au secrétariat communal jusqu'au lundi 19 mars 1928, à midi.

Ville de Bulle.

BRASSERIE VIENNOISE

— BULLE —

Dimanche 11 mars 1928

Concert-Apéritif

Orchestre symphonique.

